

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22300**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Sécurité des biens et des personnes

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Rouen, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Rouen, Recteur de l'académie de Rouen

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200 Technologies industrielles fondamentales, 344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance, 116 Chimie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

parcours animateur Sécurité Santé au travail dans les PME-PMI (ASST)

parcours Sécurité des Procédés Industriels (SPI)

Activités visées :

Pour l'ensemble des parcours de la mention :

Recensement des sources de dangers, évaluation des risques d'un site, rédaction et mise à jour du document unique, recherche des textes réglementaires, animation de groupe de travail, formation et sensibilisation du personnel, analyse des accidents de travail, réalisation de l'accueil sécurité, rédaction de procédures et instruction, rédaction de plans de prévention, conduite d'audit internes, rédaction de rapport d'audit interne, détermination des indicateurs sécurité, gestion du budget, choix de fournisseurs et suivi de commandes, contact avec des organismes extérieurs (CARSAT, inspecteur du travail, assurance ; préfecture, DREAL), réalisation de bilans sécurité mensuels et annuels, recherche de subventions, réalisation de diagnostic météorologique en collaboration avec des organismes de contrôle, exploitation de rapports d'analyse.

Pour le parcours ASST :

Étude ergonomique d'un poste de travail, choix des équipements de protection individuels, gestion des EPI et habilitations,

Pour le parcours SPI :

Rapports d'accidents et d'incidents sur sites industriels, maîtrise opérationnelle des procédés, modification de procédés industriels, sureté de fonctionnement, diagnostic des dysfonctionnements, préparation aux situations d'urgence en cas d'anomalie, élaboration de scénarios, participation aux études de danger, participation à l'élaboration des PPRT.

Compétences attestées pour pouvoir exercer ces activités :

Commun aux deux parcours :

- Savoir réaliser une analyse des dangers et risques d'un site industriel
- Savoir vérifier la conformité réglementaire d'un site
- Connaître et maîtriser les techniques de rédaction de la documentation.

Parcours ASST :

- Savoir définir les actions à engager et définir un plan d'action
- Connaître les moyens de prévention
- Réaliser une veille réglementaire et interpréter la réglementation pour l'appliquer
- Animer les actions engagées dans le cadre de l'amélioration continue
- Connaître et appliquer les outils méthodologiques d'amélioration
- Sensibiliser ou former le personnel à la sécurité
- Réaliser les enquêtes (accidents du travail, maladies professionnelles, pré-accidents)
- Vérifier l'efficacité des actions et réaliser des audits
- Mettre en œuvre des éléments de gestion : équipement Individuel de Protection, habilitations, prestataires, contrôles réglementaires, etc.
- Savoir aider la direction à mettre en place un système de management de la sécurité santé au travail (réaliser le suivi des objectifs, identifier les sources de progrès, alerter sur les dérives, mettre en place la documentation)
- Savoir adapter le mode de communication en fonction des interlocuteurs.
- Réaliser l'accueil sécurité

Parcours SPI :

- Mettre en œuvre la maîtrise opérationnelle des procédés
- Élaborer des scénarios de dysfonctionnement
- Préparer des réponses aux situations d'urgence
- Mettre en œuvre la sureté de fonctionnement
- Analyser les défaillances d'un procédé industriel
- Réaliser une étude de dangers d'une installation complexe en vue de l'élaboration d'un PPRT (plan de prévention des risques)

technologiques)

- Participer à l'élaboration d'un PPR

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité :

Pour l'ensemble des parcours de la mention :

- C Industrie manufacturière
 - o 10 Industries alimentaires
 - o 17 Industrie du papier et du carton
 - o 19 Cokéfaction et raffinage
 - o 20 Industrie chimique
 - o 21 Industrie pharmaceutique
 - o 22 Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
 - o 29 Industrie automobile
- D Production et distribution d'électricité, gaz, vapeur et air conditionné
 - o 35 Production et distribution d'électricité, gaz, vapeur et air conditionné
- E Production et distribution d'eau assainissement, gestion des déchets et dépollution
 - o 37 Collecte et traitement des eaux usées
 - o 38 Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération
 - o 39 Dépollution et autres services de gestion des déchets

Spécifique au parcours ASST

Industrie manufacturières

1. Industries alimentaires

- Transformation et conservation de la viande : 10.11Z, 10.112Z
- Préparation industrielle de produits : 10.13 A
- Transformation et conservation de poissons : 10.20Z
- Préparation de jus de fruit et légumes : 10.32 Z
- Transformation et conservation : 10.39 A, 10.39 B
- Exploitation Laiterie et fabrication de fromage : 10.51 A, 10.51B, 10.51C
- Fabrication de produits de boulangerie : 10.71A, 10.72Z, 10.73Z,
- Fabrication de produits alimentaires : 10.82Z
- Fabrication de Plats préparés : 10.85Z

2. Fabrication de boissons : 11.xx

3. Fabrication de textile : 13.10Z, 13.20Z, 13.30Z, 13.9x

4. Industrie de l'Habillement : 14.xx

5. Industrie du cuir et de la chaussure : 15.11Z, 15.12Z, 15.20Z

6. Travail du bois et fabrication d'articles en bois : 16.10A, 16.10B

Fabrication de placage et panneaux en bois, parquets et charpente :

16.21Z, 16.22Z, 16.23Z

7. Industrie du papier

Fabrication de pâte à papier, de papier et cartons : 17.11Z, 17.12Z, 17.21A, 17.21B, 17.21C, 17.22Z

Fabrication d'articles en papier et carton : 17.23Z, 17.24Z

8. Imprimerie : 18.11Z, 18.12Z

9. Raffinage du pétrole : 19.20Z

10. Fabrication de produits chimiques : 20.11, 20.12, 20.13, 20.14, 20.15, 20.16, 20.17

11. Fabrication de peintures et vernis : 20.30

12. Fabrication de savons : 20.41, 20.42

13. Fabrication autres produits chimiques : 20.52, 20.53, 20.59

14. Fabrication de fibres artificielles : 20.60

15. Industrie pharmaceutiques : fabrication : 21.10, 21.20

16. Fabrication de produits en caoutchouc : 22.11, 22.19

17. Fabrication de produits en plastiques : 22.21, 22.22, 22.23, 22.29

18. Fabrication de produits minéraux : 23.xx

19. Métallurgie : 24.10, 24.20, 24.31, 24.32, 24.33, 24.34, 24.41, 24.42, 24.43, 24.44, 24.45, 24.46, 24.51, 24.52, 24.53, 24.54

20. Fabrication d'élément en métal : 25.22, 25.12, 25.21, 25.29, 25.50, 25.61, 25.62, 25.71, 25.72, 25.73, 25.91, 25.92, 25.93, 25.94, 25.99

21. Fabrication de cartes électroniques : 26.12Z

22. Fabrication d'équipements 26.30Z

23. Fabrication de produits grand public : 26.40

24. Fabrication d'instruments : 26.51

25. Fabrication équipements électriques : 27.11, 27.12, 27.40, 27.51, 27.52

26. Fabrication de machines et équipements : 28.11, 28.12, 28.13, 28.14, 28.15

27. Fabrication autres machines : 28.21, 28.22, 28.23, 28.24, 28.25, 28.29
28. Industrie automobile : 29.10, 29.20, 29.31, 29.32
29. Construction aéronautique : 30.20, 30.30
30. Fabrication meuble : 31.01, 31.02, 31.03, 31.09
31. Fabrication instrument à usage médical : 32.50, autres : 32.91, 32.99
32. Réparation machines : 33.12, 33.14
33. Installation de machines : 33.20

Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné

1. Production d'électricité 35.11Z

Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution

1. Collecte et traitement des eaux usées : 37.00Z
2. Collecter des déchets : 38.11Z, 38.12Z
3. Traitement et élimination des déchets : 38.21Z, 38.22Z
4. Dépollution : 39.00

Construction

1. Travaux de démolition : 43.11Z
2. Travaux de peinture et vitrerie : 43.34Z

Commerce

1. Commerce de détail non spécialisé : 47.11F

Transport

1. Transport routier fret urbain / interurbain : 49.42A, 49.41B
 2. Transport ferroviaire : 49.10Z, 49.20Z
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques
1. Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques : 71.20
 2. Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques : 74.909B

Activités de services administratifs et de soutien

1. Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager : 81.21, 81.22

Administration publique

1. Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux, autre que sécurité sociale : 84.12Z
2. Services de prérogative publique (Services du feu et de secours) : 84.25

Autres activités de services : 96.01

Types d'emplois directement accessibles :

Pour le parcours ASST :

- Chargé de l'hygiène et de la sécurité au travail ou coordinateur HSE
- Responsable sécurité santé au travail dans une PME
- Vérificateur technique ou préventeur ou conseiller sécurité au sein de bureaux d'études et de contrôle en entreprise de maintenance industrielle
- Contrôleur de sécurité en risques industriels
- Conseiller sécurité santé auprès des PME-PMI dans les services de santé au travail dans le cadre de la pluridisciplinarité en médecine du travail

Pour le parcours SPI :

- Animateur prévention sécurité environnement.
- Responsable Sécurité et Environnement.
- Consultant en sécurité industrielle.
- Conseiller sécurité en bureau d'études ou de contrôle.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

H1303 : Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel

H2301 : Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique

H2504 : Encadrement d'équipe en industrie de transformation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Modalités d'accès :

Pour la mention :

- DUT, BTS, L2 ou titre de niveau III en Sciences et Technologies (chimie, génie chimique, hygiène sécurité, mesures physiques, biochimie, biologie, techniques de laboratoire, maintenance industrielle, techniques industrielles ou de la diététique, etc.)
- Validation des acquis personnels et professionnels
- Validation des Acquis de l'Expérience

Parcours animateur sécurité, santé au travail dans les PME-PMI (ASST) :

- BTS Assistant de gestion PME-PMI, BTS Technico-commercial, BTS Manager
- Infirmier(ière)

Parcours Sécurité des procédés industriels (SPI)

- DUT ou BTS du secteur secondaire : génie chimique, chimie, mesures physiques, génie biologique, HSE, etc.
- La certification s'obtient après évaluation des unités d'enseignement suivantes :

SEMESTRES UE PARCOURS CREDITS EUROPEENS ECTS / VOLUME HORAIRE UNITE D'ENSEIGNEMENT

Semestre 5

UE 1

ASST 5 / 65H Harmonisation des connaissances

SPI 7 / 71H Bases du Génie des Procédés

UE 2

ASST 5 / 62H Communication et connaissances socioprofessionnelles

SPI 5 / 48H Communication et langue

UE 3 Commun 6 / 60h Réglementation - Responsabilité (Environnement - Sécurité santé au travail)

UE 4 Commun 6 / 58h Risques majeurs liés à une installation

UE 5

ASST 6 / 66h Risques industriels liés au bâti

SPI 6 / 64h Impact environnemental et dépollution

Semestre 6

UE 1 Commun 5 / 47h Management de l'entreprise

UE 2

ASST 5 / 42h Outils méthodologiques d'amélioration

SPI 4 / 42h Outils méthodologiques d'amélioration

UE3

ASST 5 / 50h Santé et ergonomie

SPI 6 / 60h Analyse des risques majeurs

UE 4 Commun 5 / 150h Projet Tutoré

UE5 Commun 10 / 16 semaines Stage en entreprise

La correspondance entre les Unités d'enseignements et les compétences associées (bloc de compétences) à chaque unité d'enseignement est indiquée ci-dessous.

Semestre 5

UE1 - ASST - Harmonisation des connaissances

- Remise à niveau en mathématiques - chimie
- Renforcement en langue : Anglais (certification CLES1 et 2)

UE1 - SPI - Bases du Génie des Procédés

- Analyser le fonctionnement des installations,
- Analyser l'ensemble des variables de contrôle et identifier les ajustements de paramètres nécessaires et leurs conséquences
- Identifier et diagnostiquer une anomalie, un dysfonctionnement, un risque, une dérive (machine, qualité produits, environnement, incendie, accident...),
- Évaluer le degré de gravité de l'anomalie ou du dysfonctionnement et les impacts sur le fonctionnement des équipements et sur la qualité du produit

UE2 - ASST - Connaissances socioprofessionnelles

- Savoir animer un groupe de travail- Savoir se préparer pour une recherche d'emploi-Savoir analyser une décision de justice en droit du travail- Savoir rechercher une jurisprudence - Comprendre les éléments du droit du travail concernant le contrat de travail

UE2 - SPI- Communication et Anglais

- Savoir animer un groupe de travail- Savoir se préparer pour une recherche d'emploi-Savoir analyser une décision de justice en droit du travail

UE3 - Réglementation - Responsabilité

- Savoir rechercher des textes réglementaires-Savoir mener une veille réglementaire- Identifier la réglementaire applicable / activité-

Savoir identifier la réglementation applicable à la sécurité

UE4 - Risques professionnels liés à l'activité

- Savoir identifier tous les risques associés à l'activité des salariés d'une entreprise
- Savoir établir un document unique
- Établir un plan d'action

UE5 - ASST - RISQUES liés à l'exploitation du bâtiment

- Savoir appréhender la ventilation des bâtiments - Identifier les problèmes d'hygiène
- Comprendre un système de sécurité incendie et savoir identifier les risques liés à l'incendie
- Savoir évaluer et prévenir les nuisances sonores

UE5 - SPI - Impact environnemental et dépollution

- Participer au choix et à l'installation de matériel utilisé
- dans le traitement des pollutions,
- Appliquer les techniques de traitement des pollutions,
- Maîtriser les techniques d'analyses caractéristiques d'une unité de traitement de déchets
- Participer à des études d'impact de pollutions

Semestre 6

UE1 - Management de l'entreprise

- Comprendre un système organisationnel : qualité/environnement/sécurité- Savoir mettre en œuvre un système documentaire
- Aider à la mise en œuvre des dispositions organisationnelles du système de management
- Réaliser des audits internes pour évaluer l'efficacité du système

UE2 - Outils d'amélioration

- Savoir maîtriser les outils d'amélioration des résultats- Savoir calculer le coût d'un projet

UE3 - ASST - Santé et ergonomie

- Savoir analyser un poste de travail : mener une étude ergonomique d'un poste de travail
- Savoir réaliser une photographie des conditions de travail

UE3 - SPI - Analyse des risques majeurs

- Identifier et repérer les dangers liés à l'activité pour les personnes, les installations et l'environnement,
- Évaluer et hiérarchiser les risques technologiques, professionnels et environnementaux (explosion, incendie, BLEVE, Boil out,...)
- Choisir et mettre en œuvre les méthodes d'analyse quantitative/qualitative des risques
- Mettre en place les mesures préventives et correctives appropriées

UE4 - PROJET TUTEUR

- Savoir mettre en application les compétences acquises sur un projet donné

UE5 - STAGE EN ENTREPRISE

- Savoir utiliser les connaissances et compétences pour mener à terme des missions importantes du dossier sécurité de l'entreprise

Préciser pour chaque parcours s'il est accessible par la voie de l'apprentissage :

- Parcours ASST : non
- Parcours SPI : non

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant participé à l'enseignement selon la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifié
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants - Professionnels
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	par la voie de la Validation des Etudes Supérieures (VES) ou de la Validation des Acquis Personnels (VAP)
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants - Professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 09/05/2017 accréditant l'université de Rouen en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Observatoire de la vie Etudiante et de l'Insertion professionnelle

<http://www.univ-rouen.fr/ove>

Autres sources d'information :

www.univ-rouen.fr

Lieu(x) de certification :

Université de Rouen – IUT de Rouen

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**